

Journal municipal^{n° 18}

Ville de La Ferté-Macé

Joyeuses FÊTES !



■ Editorial

SITUER LA CDC LA FERTÉ – ST-MICHEL dans la dynamique de la réforme territoriale annoncée

Tout le monde appelle de ses vœux une réduction du « mille-feuille administratif ». Les évolutions sont lentes, mais, on voit clairement que les intercommunalités constitueront le pivot de l'organisation des bassins de vie.

Dès sa création, notre CDC a initié une politique communautaire en matière de développement économique, aménagement de l'espace et environnement, urbanisme.

À l'aube d'une nouvelle réforme territoriale nous nous inscrivons dans le sens de l'histoire. Avec la 5^e ville du département comme pôle urbain, la vocation structurante du sud bocage de la CDC La Ferté – St Michel est majeure.

Bien conscients de notre responsabilité, nous prévoyons un renforcement de l'intercommunalité dès le 1^{er} janvier 2015, élargissant de manière cohérente les compétences intercommunales :

- **Compétences intercommunales** : les équipements et les services structurants fédérateurs pour la population. C'est vrai pour les écoles et la restauration, les équipements sportifs et la base de loisirs, le pôle de santé, la petite enfance, le Grand Turc, le centre socioculturel, sécurité et tranquillité publique.

- **Compétences communales** : les relations de proximité avec la population comme par exemple les services de l'état-civil. Les élus municipaux restent les interlocuteurs privilégiés, des associations sportives, culturelles, caritatives, personnes âgées. L'attribution des subventions à ces acteurs de la vie locale relève pleinement de la politique municipale. C'est également grâce à cette proximité que les élus municipaux favorisent l'implication des habitants à la vie locale et la participation citoyenne.

- **Sécurité budgétaire** : la fiscalité restera stable pour les habitants. Le transfert de

compétence améliorera les dotations de l'Etat à la CDC. Cela devrait atténuer les baisses de dotations, annoncées par ailleurs.

• **Amélioration de l'organisation administrative** : le transfert de « blocs de compétences », en correspondance avec l'organisation des services simplifiera la gestion, et aura un effet mobilisateur pour les agents. La direction générale des services, les ressources humaines, le service des finances, la direction des services techniques et le bureau d'études, la communication, deviendront communautaires.

Avec ces nouvelles responsabilités, notre intercommunalité mettra en place un mode de gouvernance renforçant l'esprit communautaire, avec des commissions communautaires intégrant les élus municipaux. Le fonctionnement sera basé sur un véritable travail en équipe, respectueux des compétences, du dynamisme, et de la disponibilité de chacun, pour parvenir à un consensus le plus large possible.

Grâce à cette démarche, notre territoire sera prêt à assumer les regroupements à l'échelle du bassin de vie, programmé par l'Etat en 2017. Nous pourrons nous entourer de compétences humaines pour éléver notre niveau d'expertise, travailler aux projets du territoire au profit de son développement. C'est l'expression de la volonté forte de vos élus municipaux et communautaires.

Au nom de toute l'équipe municipale et communautaire, je souhaite à tous et à toutes d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jacques DALMONT,
Maire de La Ferté-Macé,
Président de la Communauté de Communes
La Ferté/St-Michel



www.lafertemace.fr



■ Sommaire

P.1	■ Editorial
P.2-3	■ Actualités municipales et communautaires
P.4-5	■ Culture
P.5	■ Patrimoine
P.6-7	■ Éducation Jeunesse
P.8	■ Vie sociale
P.9	■ Rétrospective
P.10	■ Infos pratiques, Tribune de l'opposition
P.11	■ Idées de loisirs
P.12	■ Retour en images

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : M. Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

RÉDACTION ET CONCEPTION DU JOURNAL : Mmes Séverine GOUAULT et Laurence MARTIN
Service Développement Économique et Communication
Mme Annick JARRY, adjointe au maire

CONTACT : Service Développement Économique et Communication, tél. : 02 33 14 00 44

Ont collaboré à ce numéro : Les différents services et les adjoints

CRÉDITS PHOTOS :

Le service communication, M. LOUVEL, J.-Y. TALLOIS, N. COLARD, C. LAMY, Viking Beach Soccer, L'Incendiaire, Moto Cross, les associations et les services municipaux.

Dépôt légal à parution

Tirage à 3 400 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION / CONCEPTION :

Imprimerie Compétit Beauregard S.A. – La Ferté-Macé – tél. : 02 33 37 08 33
Papier 100 % recyclé.



■ Les économies d'énergie au salon de l'habitat

Comment isoler efficacement mon logement ? Comment réduire le montant de mes factures d'énergie ? Comment financer mon projet ?...

Pour répondre à toutes vos questions techniques et financières, les conseillers de l'Espace Info Énergie seront présents au salon de l'habitat les samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février 2015.

Les économies d'énergie feront l'objet de mini-conférences : les aides financières de l'état et de la Région (voir ci-dessous) seront abordées le samedi. Le dimanche sera consacré à l'isolation et aux éco-gestes ; des témoignages de Fertois participant aux éco-gestes ainsi qu'un atelier ludique seront proposés.

Infos pratiques du salon : samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février 2015 de 10 h à 19 h. Entrée 2 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Restauration le midi. ■

■ Économies d'énergie

La région vous aide

« La transition énergétique est un des tous premiers enjeux pour la Basse-Normandie. Dans le cadre de sa démarche de développement durable – l'Agenda 21 – la Région a décidé d'en faire une priorité. »

Le Chèque éco-énergie Basse-Normandie, lancé par la Région, vous accompagne tout au long de votre projet de rénovation : conseils gratuits et indépendants – audit énergétique – travaux.

Rénover efficacement son logement, c'est à la fois : réduire sa facture énergétique, dès aujourd'hui et sur la durée, mais aussi travailler avec des professionnels locaux et compétents (signataires d'une convention avec la Région ou ayant la mention « Reconnu Garant de l'Environnement ») et préserver l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.



À savoir :

Les Chèques éco-énergie Basse-Normandie sont cumulables avec les autres aides : aides de l'ANAH, certificats d'économies d'énergie..., les prêts bonifiés et prêts à taux zéro proposés par les banques. ■

Les modalités du Chèque éco-énergie

Basse-Normandie :

Votre habitation a plus de 15 ans. Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur. Vous pouvez peut-être bénéficier d'une des aides suivantes (*certaines aides sont soumises à des conditions de ressources*) :

- Chèque éco-énergie « Audit énergétique et scénarios » : montant d'aide plafonné à 800 €.

• Chèque éco-énergie « Travaux » :

Après une étude énergétique, réalisation de travaux de rénovation compatibles BBC : montant des aides de 500 € à 9 200 €.

Votre habitation a plus de 2 ans.

Vous êtes propriétaire occupant. Vous pouvez peut-être bénéficier de l'aide suivante soumise à des conditions de ressources :

• Chèque éco-énergie « Poêle à bois » :

Installation d'un poêle à bois, bûches ou granulés : montant d'aide de 500 € – hors coût pris en compte pour le crédit d'impôt.

Ce chèque est également ouvert aux locataires avec accord écrit de leur propriétaire.

Pour tous les chèques, la Région conditionne son aide à la réalisation de votre projet par des professionnels compétents et habilités.

Défi familles à Énergie Positive :

Vous voulez réduire votre facture d'énergie cet hiver ! Participez au défi proposé aux familles du 1^{er} décembre 2014 au 30 avril 2015 par l'Espace Info Énergie de l'Orne et découvrez les éco-gestes qui feront baisser vos consommations.

Une équipe de familles se constitue sur les Andaines, à l'initiative de l'association Alter'Andaine. Rejoignez-la.

Pour plus d'informations, contactez Isabelle Deborde au 02 33 37 48 39 ou au 02 33 37 28 41 (CCAS) ou consultez les sites www.familles-a-energie-positive.fr, www.lafertemace.fr ■

... Vous pouvez faire votre demande d'aide en ligne, retrouver les permanences des conseillers Habitat Solidaire et Durable, consulter la liste des professionnels conventionnés... et trois exemples de rénovation BBC chiffrés : un pavillon en béton construit en 1970, une maison en pierre construite avant 1900 et un pavillon en brique creuse construit en 1968, sur <http://cheque-eco-energie-basse-normandie.adequation.com> ■

■ Rénovation de la médiathèque



Ils vont permettre d'offrir un ensemble de propositions culturelles dans des espaces renouvelés. ■

■ Changement des sièges de la salle Gérard Philipe

Les sièges de la salle Gérard Philipe, datant de plus de 30 ans, ont été remplacés. Vous devriez retrouver des sièges avec une assise plus confortable et plus de place pour les genoux. ■

Vous pouvez constater en passant à côté du « Grand Turc » que les travaux de rénovation de la médiathèque avancent à grand pas, nous pouvons commencer à distinguer le futur aspect extérieur de l'extension donnant sur la cour. Cet agrandissement va permettre de créer un lieu d'accueil convivial et ouvert à tous.

Les travaux engagés pour cette année 2014-2015 au Grand Turc se déroulent selon le planning prévu et la médiathèque devrait ouvrir ses portes en septembre 2015.

■ Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)

L'affichage publicitaire est interdit dans les agglomérations des Parcs Naturels Régionaux. La CDC La Ferté-St Michel étant adhérente au Parc Naturel Régional Normandie-Maine (PNRNM), vous avez pu constater qu'un certain nombre de panneaux a été démonté.

Afin de trouver un juste équilibre entre l'affichage excessif, qui détériore l'environnement et le nécessaire besoin de communiquer des entreprises et des commerçants, la CDC a décidé de souscrire à la proposition du PNRNM d'être un site pilote pour rédiger un Règlement Local de Publicité Intercommunal.

Ses objectifs sont les suivants :

- Amélioration de l'image des entrées de ville.
- Amélioration de l'image du centre-ville et des zones d'activités commerciale et industrielle.
- Adaptation des contraintes existantes sur le territoire afin de concilier la protection du cadre de vie et les enjeux économiques fertois.

Un bureau d'étude a été choisi et les premières réunions de travail ont eu lieu au mois d'octobre 2014.

Un registre sera mis à votre disposition, en Mairie. Vous pouvez y écrire vos remarques et observations. ■

■ Secours Populaire

Le projet de reconstruction du bâtiment de stockage est en cours. Les travaux vont commencer (novembre) et le chantier va durer environ deux mois. ■

L'eau à La Ferté-Macé

Un engagement de réduction du prix en 2018

En 1993, la ville de La Ferté-Macé a délégué la gestion de l'eau et de l'assainissement à Véolia pour une durée de 25 ans soit jusqu'en décembre 2017. Le prix de l'eau de ce contrat intégrait le coût de réalisation d'une station d'épuration toute neuve (route de Méhoudin). En 2010, nous avons négocié un avenant au contrat dans lequel le délégataire a pris deux engagements importants :

- Prendre en charge le renouvellement des branchements en plomb.
- Réduire son coût de prestation pour permettre à la collectivité d'assurer les investissements nécessaires au renouvellement du réseau.

Pour alimenter l'ensemble de la ville, nous disposons de 2 captages au nord de ville qui ont produit 242 000 m³ en 2013. Cette production est complétée par l'achat d'eau à la Mayenne (43 000 m³ achetés en 2013).

Sur les 3 dernières années, sur une base de consommation de 120 m³, le prix de l'eau a augmenté en moyenne de 1,33 % par an, passant de 6,54 € en 2012 à 6,80 €, dont 0,11 € (soit +1,6 %) lié au passage de la TVA de 7 à 10 %.

Avec un rendement de 85 %, le réseau est en bon état. Il nous sera sans aucun doute possible de réduire de manière importante le prix de l'eau pour les Fertois lors du renouvellement de la gestion de l'eau, à partir de janvier 2018.

Une nécessaire simplification de la gestion de l'eau sur notre bassin de vie

Aujourd'hui, 5 structures interviennent dans la gestion de l'eau de notre territoire pour desservir 18 000 habitants :

- **Le syndicat d'Andaines** : 6 800 habitants.
- **La Ferté-Macé** : 6 000 habitants.
- **Le Syndicat de Bagnoles-St Michel** : 2 800 habitants (plus les Thermes).
- **Le syndicat de Magny** : 2 100 habitants.



Ces 4 structures adhèrent au **Syndicat d'Achat d'Eau à la Mayenne**, qui constitue un fournisseur complémentaire. Les syndicats d'Andaines et de Bagnoles-St Michel y adhèrent par sécurité mais n'ont pas besoin d'acheter de l'eau. La ville de La Ferté a besoin de couvrir 15 à 20 % de ses besoins en achetant à la Mayenne. Seul le syndicat de Magny est complètement dépendant de ces achats à l'extérieur sans aucune sécurité en cas de difficulté sur la canalisation en provenance de la Mayenne.

Cette multiplication des petites structures de gestion ne correspond plus aux contraintes de fonctionnement actuelles. Comme pour les intercommunalités, l'État va donc maintenant inciter aux regroupements, à la fois pour faire des économies de gestion, et à la fois pour sécuriser les approvisionnements.

Nous prenons actuellement les initiatives pour procéder à ces regroupements indispensables pour l'avenir. ■

Voirie : recensement et programmation des travaux

L'entretien et l'aménagement de la voirie sont une des principales compétences de la CDC La Ferté-St-Michel, qui y consacre une part élevée de ses moyens humains, matériels et financiers.

Afin de pouvoir évaluer les enjeux de réfection importante sur la voirie « intra-muros » de la Ville, Christian CLÉMENT (Vice-Président à la CDC), Yvon FRÉMONT (Maire-Adjoint à la Ville) et Olivier BARBEY (Adjoint aux Services Techniques) ont enfourché leur vélo pour effectuer un diagnostic rue par rue.

Ce travail s'est déroulé sur 3 journées, il a permis d'aboutir à un inventaire, sur lequel figure : le nom de la rue, sa longueur, le niveau de dégradation de la chaussée et des trottoirs de 1 (excellent) à 5 (très dégradé) exemple : la rue basse de la Teinture est notée en 5, la rue haute de la Teinture est notée en 1 ainsi que le caractère structurant ou non de la rue (rue de desserte principale ou non).

Ce diagnostic permet de planifier une programmation des travaux sur plusieurs années.

Une première tranche de rénovation sera engagée en 2015 à partir de ces seuls critères ; le volume des travaux dépendra des disponibilités budgétaires qui ne sont pas encore connues (en particulier les dotations de l'État). ■

Restauration et entretien des cours d'eau La Vée, La Maure, La Gourbe

Au fil du temps, nos cours d'eau de La Maure, la Vée et la Gourbe ont été envahis par une végétation dense et vieillissante du fait du changement des pratiques et des techniques agricoles, des effets du remembrement, de l'abandon de certaines terres et de la charge de travail considérable que représente l'entretien des lits de cours d'eau pour les riverains.

Un programme d'actions de restauration sous maîtrise d'ouvrage du Parc Naturel Régional Normandie Maine (PNRNM) va être engagé en concertation avec les riverains grâce au recrutement par le PNR d'un « technicien rivière », en la personne de Matthieu SCELLES.

Les travaux consisteront principalement en :

- des abattages ponctuels d'arbres et des recépages de la végétation basse,
- la pose de clôtures,
- la suppression des principaux « embâcles »,
- la mise en place d'abreuvoirs,
- la suppression et l'éventuel remplacement de certains ouvrages,
- des opérations de restauration du cours d'eau d'origine.

Le chiffrage des travaux est évalué à 1 million d'euros sur 5 ans (2015-2019), répartis entre l'État, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et les collectivités concernées (5 CDC composées par le Pays Fertois, La Ferté-St-Michel, le Mont des Avaloirs, l'Agglomération du Pays de Flers et le Pays d'Andaine) représentant au total 20 territoires communaux, couvrant environ 300 km de cours d'eau. ■



La voie verte Bagnoles - La Ferté - Briouze Le projet est relancé !

Un projet attendu...

Le Conseil Général de l'Orne, dans une délibération du 26 septembre 2014, a confirmé et finalisé l'achat de la voie ferrée de Briouze à Bagnoles(*). Cette décision ouvre enfin une perspective au projet de voie verte tant espérée par une très grande majorité de nos concitoyens. Un grand merci au Département.

Un trait d'union entre nos communes

De Bagnoles à La Ferté-Macé puis de La Ferté-Macé à Briouze en passant par Saint-Michel, Beauvain, Le Grais..., ce projet constitue une opportunité formidable de développement local et touristique pour nos territoires. En reliant les communes, parfois de centre à centre, elle permettra de se déplacer autrement sur le territoire.

Des retombées bénéfiques pour le territoire

C'est un projet fédérateur qui créera du lien entre les communes traversées et qui aura des retombées économiques non négligeables. Toutes les études démontrent que les voies vertes, lorsqu'elles sont valorisées, ont des effets bénéfiques sur l'économie locale. Cet axe pourra aussi constituer le support d'événements sportifs et touristiques.

Pour toutes les générations

Piétons, cyclistes, randonneurs ou touristes, seul ou en famille, jeunes et seniors... Bref tous les publics et toutes les générations pourront, en toute sécurité, pratiquer la

marche, la course à pied, le vélo... et découvrir des points de vue inédits, par la forêt des Andaines, le bocage, le marais du Grand Hazé, rejoindre un gîte rural, un accueil à la ferme, un commerce, un plan d'eau ou une base de loisirs...

En conclusion : une bonne nouvelle pour le territoire

Nous avons là un projet qui nous rassemble et qui fait sens sur le territoire. Reste désormais à constituer une organisation entre les communes et/ou communautés de communes afin de mener à bien le projet. Nous y travaillons ! ■



(*) À l'exception des tronçons qui traversent le territoire de Magny-le-Désert et de Lonlay-le-Tesson. Ces deux communes ont souhaité exercer le droit de préemption. Dans l'intérêt général du territoire, elles se sont engagées à ne pas faire obstacle au projet de la voie verte.

Économie et aménagement numérique

La commission économie et numérique a élaboré sa feuille de route. Elle s'est fixée deux objectifs prioritaires :

- **Maintenir et développer l'activité économique, l'emploi et animer le territoire.**
- **Déployer le Très Haut Débit et proposer des services numériques aux entreprises.**

4 axes principaux ont été dégagés :

- Diagnostiquer et connaître l'existant.
- Accueillir, accompagner et animer.
- Communiquer et informer.
- Anticiper et développer.

Le volet animation économique sera particulièrement développé : d'ores et déjà **3 réunions** ont été programmées avec les acteurs économiques : *une avec les acteurs du monde agricole, une avec les artisans/commerçants et enfin une autre avec les PME/PMI*. À cette occasion la feuille de route sera présentée aux participants. La communication sera renforcée notamment via le site Internet de la ville. Le volet **Très Haut Débit** (THD) et numérique, clé de l'attractivité de notre territoire n'a pas été oublié : le **télé-centre** est sur la bonne voie : il sera installé sur la zone d'activités de Beauregard en 2015. Les services numériques aux entreprises et télé-travailleurs y seront développés. Notre **Schéma Local d'Aménagement Numérique** est prêt. Nous devons désormais convaincre tous les acteurs de nous suivre et d'accélérer le déploiement du THD. ■

Saison culturelle

La saison culturelle 2014-2015 redémarre avec une sélection originale et variée alternant musique, chansons, théâtre, humour, cirque...

Cette saison est dans la continuité des années précédentes. Elle s'inscrit dans une stratégie d'ouverture à tous car le développement culturel est une priorité de la ville.

Nous avons aussi la volonté d'amplifier les animations et spectacles dans les rues et les quartiers de La Ferté-Macé avec une participation des habitants et des associations.

L'Espace culturel du grand Turc, en cours de rénovation, sera au centre de cette animation culturelle. La salle Gérard Philipe est toujours accessible avec un accès côté rue Amand-Macé. Attendons septembre 2015 pour découvrir ce nouveau lieu. ■

L'achat de billets se fait au guichet à la bibliothèque - musée du jouet ou sur le site de la ville www.lafertemace.fr à partir de 10,50 € (tarif réduit). Pour le festival des Andain'ries, consulter www.lesandaineries.fr

PROGRAMME 2015

MARDI 20 JANVIER 2015 – THÉÂTRE

L'amour médecin / Molière – Compagnie Alliage théâtre
Salle polyvalente du Lycée des Andaines à 20 h 30

Confrontée à l'austérité d'un père qui lui refuse d'épouser Clitandre, Lucinde décide de feindre la maladie avec la complicité de Lisette, sa suivante. Sganarelle, le père, décide alors de faire venir des compères, dont il constate bien vite l'incompétence. Lisette annonce alors qu'elle connaît un médecin révolutionnaire qui fait des miracles.



VENDREDI 27 FÉVRIER 2015 – CIRQUE

8 m³ / Atelier Lefèuvre et André – Salle G. Philipe à 20 h 30

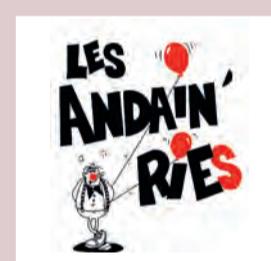
8m³, c'est le volume de la scène. Trop petite pour deux artistes, trop petite pour faire du cirque. 8m³, c'est précisément le volume dans lequel Didier André et Jean-Paul Lefèuvre, inséparables compagnons circassiens, ont décidé de proposer un solo chacun.



MARDI 24 MARS 2015 – CHANSON

Des fourmis dans les mains / Label Folie – Salle G. Philipe à 20 h 30

Dans une énergie brute, le trio « Des fourmis dans les mains » marque sa trace dans la chanson française actuelle. Extrêmement personnelle. Poésie contemporaine, chantée, parlée, emmenée par Laurent Fellot, conteur extraordinaire de faits de vie ordinaires. Un voyage fascinant... coup de cœur de l'académie Charles CROS.



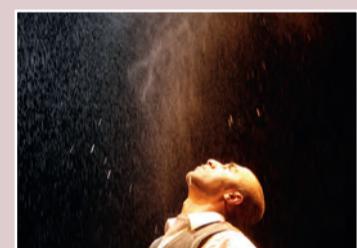
MARDI 14 AVRIL 2015 – HUMOUR

Festival des Andain'ries
Salle G. Philipe à 20 h 30



MARDI 12 MAI 2015 – MUSIQUE

Kalhid K le tour du monde en 80 voix – Compagnie J'ai mangé ma télé
Salle polyvalente du Lycée des Andaines à 20 h 30



Un cinéma ouvert à tous au tarif le plus juste

Le cinéma Gérard Philipe et ses bénévoles vous souhaitent la bienvenue pour cette 21^e rentrée.

En effet, après avoir dignement fêté ses 20 ans avec une projection gratuite en plein air à la base de loisirs, nous ouvrons nos portes pour une nouvelle année riche en événements cinématographiques avec la même vocation d'être ouvert au plus grand nombre et d'afficher le tarif le plus juste.

Ce cinéma vit grâce à l'action et l'engagement quotidien de ses bénévoles et de leurs nombreuses initiatives au travers de groupes de réflexion que sont l'animation, la communication et la programmation – réflexion pas toujours facile mais toujours passionnante. Certains seront également intéressés par l'aspect plus technique de la cabine de projection ou par le contact avec les spectateurs à la caisse. Et comme toute bonne Association Loi 1901, bon nombre ont un engagement dans la tenue du bureau ou celui du Conseil d'Administration. Tout ceci permet d'apporter un soin particulier à la qualité de projection, d'accueil et de programmation.

Parmi nos actions :

- Rencontres avec des réalisateurs, acteurs et techniciens du 7^e art.
- Ciné-débat autour de films et de sujets de société (Handicap, écologie, économie, minorités).
- Ciné-Filou afin de faire découvrir aux plus jeunes l'envers du décor.
- Ciné-Goûter pour un moment de convivialité pour les plus petits et Resto-Ciné pour les plus grands.
- De nombreux films d'Art & Essai.
- Des sorties nationales et ses blockbusters, des avant-premières, la 3D, la VO, Ciné-Sénior, les soirées frissons...

Et n'oublions pas les nombreuses séances dédiées aux enfants des écoles... bénévoles de demain. ■



Vous rêvez de participer au festival du film de Cannes, Deauville ou Dinard... ou bien de voir les films en avant-première lors de journées privées...

Alors, n'hésitez plus, poussez la porte et rejoignez-nous en devenant bénévole ou bien simple spectateur assidu du cinéma Gérard Philipe, lieu de distraction, de loisirs et plus largement de la vie culturelle.

Le cinéma et les scolaires : encourager l'éducation à l'image

Depuis sa création, l'Association Cinéferté s'attache à encourager l'éducation à l'image pour tout public via l'accueil des dispositifs scolaires (École/ Collège/Lycées au cinéma) et œuvre dans le développement des actions et des partenariats pour l'éveil et la sensibilisation du jeune public.

Dans ce cadre, Cinéferté poursuit son partenariat avec MACAO 7^e art, association qui met en place des animations pédagogiques pour les scolaires.

- Pour la saison 2014-2015, inscription au *Festival Cinéfilou dans l'Orne*. Elle permet à 600 élèves de maternelle ainsi qu'à 10 écoles de La Ferté-Macé et des environs de découvrir des films.
- L'adhésion au dispositif « écoles au cinéma » permet aux écoles primaires de visionner des films du patrimoine cinématographique.
- Pour les plus grands, la participation aux dispositifs mis en place par l'Éducation nationale : *collèges au cinéma, lycéens et apprenti du cinéma*, permet aux élèves d'étudier, de visionner et d'apprendre le langage cinématographique et son langage critique. ■

patrimoine

au Patrimoine et le Septembre Musical

Jean-Pierre Wallez, chef de l'Orchestre Régional de Basse-Normandie, ici avec le jeune soliste Henri Ozenne, lors de la répétition du Requiem de Fauré dans l'église Notre-Dame. Cette première programmation du Septembre Musical à La Ferté-Macé, a été un franc succès avec 450 entrées. La répétition de l'après-midi était ouverte aux scolaires et écoles de musique. ■



Pendant les travaux du Centre Culturel du Grand Turc, le cinéma reste ouvert, accès rue A. Macé

Le cinéma et les Centres de Loisirs partenaires

Cinéferté, c'est aussi des actions proposées aux Centres de Loisirs et aux familles, une fois par mois :

- Pour les moins de 6 ans, le dispositif *Cinéfilou goûter*. Un goûter leur est offert après la séance, moment riche d'échanges pendant lequel les enfants expriment leurs ressentis vis-à-vis du film.
- Pour les 6-12 ans, le dispositif *Clap ou pas Clap* (ancien Ciné-Club enfants).
- Pour les ados, un partenariat avec le Centre de Loisirs Ados est en cours. ■



■ Grand-Turc, ancien hôtel-restaurant devenu espace socio-culturel

Auberge, hôtel-restaurant, le Grand-Turc donne sur trois rues : la rue Neuve Saint-Denis (rue Amand Macé), la rue d'Hautvie, et la rue Saint-Denis, son entrée principale. La création de cette auberge daterait du XVI^e siècle, voire antérieurement. Alors que François 1^{er} est en guerre contre Charles Quint, il contracte une alliance avec le sultan de Turquie, Soliman le « Magnifique ». À La Ferté-Macé, comme dans de nombreux bourgs, la désignation d'une auberge par le qualificatif « Grand-Turc » est une façon d'honorer le sultan de Constantinople. Son enseigne, une marmite, est l'emblème des Janissaires, corps de l'infanterie turque.

Quelques dates :

- Il est tenu en 1657 par la veuve de François Leclerc.
- En 1668, une salle est louée au Sieur du Gassé, maître arquebusier.
- En 1765, la justice de paix et son greffier s'y installent.
- En 1799, avant sa reddition aux forces républicaines locales, Billard de Veaux, chef chouan qui séjourne au Grand-Turc, échappe à une tentative d'assassinat grâce à l'intervention des autorités républicaines et de l'aubergiste monsieur Hilaire.
- En 1804, une salle est affermée pour y installer à nouveau la justice de paix.
- Plusieurs Frébet tiennent le Grand-Turc au XIX^e siècle, dont François Frébet et son épouse dans les années 1830.
- En juin 1871, la veuve Fourré cherche à céder cet hôtel, nouvellement restauré. Il est à rappeler que 148 débits de boissons (cafés, restaurants, auberges...) sont dénombrés à La Ferté-Macé, en 1876 soit un pour 66 habitants.
- Au XIX^e et peut-être au siècle précédent, un local situé à l'extrême nord de la salle à manger faisant office de magasin sert de relais pour le transport des toiles que fréquentent les rouliers, transporteurs et colporteurs.
- Un peu avant 1900, Madame Hébert dirige cet établissement qui compte seulement 6 chambres.
- Alfred Jeanne succède à Madame Hébert et le dénombrement de 1901 le recense comme maître-d'hôtel. L'hôtel s'agrandit et compte 11 chambres.
- En mars 1906, un événement anime la cour du Grand-Turc : un nouveau moyen de transport, le train Renard, train routier avec ses quelques wagons, à son bord les maires de Flers et de La Ferté-Macé, arrive à La Ferté par la Grande-Rue (rue de la Victoire) et stationne dans la cour.
- En 1911, Gaston Meillon, dont le père tient l'hôtel de Normandie rue de la Teinture, reprend le Grand-Turc tenu par Monsieur Jeanne. Il tient cet établissement avec son épouse pendant 49 ans. Le couple le modernise et fait construire une nouvelle aile par l'entreprise Demattéo dans les années trente. Il comprend alors 30 chambres. La notoriété de cet établissement et sa réputation culinaire (spécialité de tripes, de poulets à la crème...) appartiennent



au couple Meillon dont l'épouse doit assurer le quotidien compte tenu des absences d'un mari fréquemment retenu hors de l'établissement par ses fonctions de maire, président du Conseil Général de l'Orne et sénateur. De nombreux banquets (mariages, baptêmes, communions) ont lieu au Grand-Turc et d'importantes personnalités le fréquentent. À noter que sa cave recense pas moins de 33 000 bouteilles avec grands crus et millésimes rares.

- En 1960, Monsieur et Madame Dupeu reprennent l'établissement qu'ils exploitent jusqu'en 1977, date à laquelle cette « institution fertoise » ferme ses portes.
- La municipalité souhaite créer un centre culturel. L'emplacement et la configuration des lieux retiennent son attention et un compromis pour l'acquisition du Grand-Turc est signé en 1977. En 1979, l'école de musique s'y installe et des expositions y sont organisées.
- En mai 1981, les travaux du centre socio-culturel du Grand-Turc démarrent. Celui-ci est inauguré le 1^{er} octobre 1983. Ce centre comprend une salle de spectacle : Gérard Philipe, une salle d'exposition : la salle Jacques Rousseau, une bibliothèque, des bureaux pour les assistantes sociales, des locaux pour les associations (dont l'Office Fertois de la Culture et des Loisirs, le club photos et celui d'aquariophilie).
- En 1985, la cour intérieure est rénovée et une fontaine réalisée par le sculpteur Laurent Lapierre y est installée.
- En 2014, la médiathèque déménage pour permettre d'importants travaux avant réouverture de l'espace culturel du Grand-Turc en septembre 2015. ■

Michel LOUVEL

Maurice Retour, mort au front lors de la guerre de 14, était un jeune patron tisserand de La Ferté-Macé. Le dernier livre de Michel Louvel lui est consacré. La sortie de ce livre a eu lieu en présence de ses descendants. Ce livre, labellisé par la mission du centenaire, est disponible à l'office de tourisme.

■ Commémoration de la libération de La Ferté-Macé le 14 août 1944

Vous avez pu voir en ville du 13 au 17 septembre 2014 les manifestations sur la libération de La Ferté Macé (14 août 1944).

C'était un devoir de mémoire d'organiser ces manifestations pour le 70^e anniversaire de la libération.

Au programme : commémoration aux monuments de la Victoire et de la Libération ; passage par le camp militaire reconstitué, visite de l'EXPO44 présentée par Emmanuel Doucet, passionné de cette époque, où étaient exposés du matériel de guerre, des soldats mannequins et des témoignages photos et vidéos.

De nombreux Fertois ont bénéficié de balades en Jeep organisées par la « Company Eagles 44 ». ■



■ Thérèse CHARTON honorée

Le dimanche 28 septembre, **M. Michel RAPEAUD**, officier de la légion d'honneur a fait **Chevalier dans l'Ordre du Mérite national, Madame Thérèse CHARTON**. Il a rappelé le parcours de celle-ci, son dévouement inlassable pour les autres et la ville. Toujours volontaire et disponible, elle est appréciée de tous et ses engagements sont nombreux depuis 1960. ■

■ La rentrée scolaire -

■ Un projet éducatif ambitieux pour notre jeunesse

La rentrée a été marquée par la mise en place des nouveaux rythmes éducatifs. La réforme a donné un cadre : le temps scolaire a lieu désormais sur 4,5 jours. Cela permet de mieux respecter les rythmes de l'enfant et de favoriser les apprentissages. La ville de La Ferté-Macé a considéré que c'était une opportunité pour en faire un projet et donner du sens aux activités périscolaires. C'est ainsi, qu'après une large concertation et un diagnostic partagé, elle a préparé cette réforme et la mise en place des nouveaux rythmes éducatifs. Dans ce cadre, elle a élaboré un Projet Éducatif de Territoire (PEdT). Sa démarche doit permettre de proposer à chaque enfant scolarisé un parcours éducatif **cohérent et de qualité** avant, pendant et après l'école. Il doit garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Concrètement, cela s'est traduit par la mise en place sous la responsabilité de la collectivité, des **Temps d'Activités Périscolaires** (TAP) pour les enfants des écoles élémentaires publiques, encadré par des animateurs qualifiés. Ces temps sont facultatifs et gratuits (voir encadré). La participation est très forte puisqu'elle atteint en moyenne plus de 90 %. Nous travaillons actuellement sur un PEL (Projet Éducatif Local) global qui doit amener tous les acteurs à se mobiliser autour du parcours éducatif de l'enfant. ■



Les TAP constituent un parcours éducatif composé de 6 pôles en lien avec les projets des écoles : activités artistiques et culturelles (fresques, arts en 3D...), activités scientifiques et techniques (hôtel à insectes, nichoirs...), activités ouvrant sur son environnement (jardinage, cuisine...), activités citoyennes (sensibilisation au tri, ateliers autour du « vivre ensemble » ...), activités physiques (orientation, pétanque...), et espace ludique (jeux, contes...). Chaque enfant s'inscrit de vacances à vacances sur un pôle d'activité de son choix, au Centre Socioculturel Fertois.

■ Les nouveaux rythmes éducatifs : le restaurant municipal est lui aussi concerné



La rentrée a intégré les nouveaux rythmes éducatifs des écoles maternelles et élémentaires. L'horaire des repas s'est décalé d'une demi-heure. La production des repas destinés à la crèche, à la résidence du Val Vert, aux communes de Bagnoles-de-l'Orne et Neuilly-Le-Vendin est toujours semblable sans changement d'horaire. Une réorganisation du temps de travail et des temps de repas des personnels a été nécessaire.

Régulièrement des menus à thème sont proposés

Les effectifs sont toujours stables à savoir **600 repas les jours de classe** et 130 les mercredis. Les menus affichés chaque semaine dans chaque école sont disponibles sur le site de La Ferté-Macé. Ils sont établis en respect du GEMRCN (norme qui établit la fréquence sur 4 semaines et les quantités). Ils tiennent compte des saisons mettant l'accent sur les fruits et légumes en circuits courts.

De nombreuses animations

D'autres animations suivront : la Fête du pain (autour de la Saint-Honoré) en mai sera proposée en collaboration avec notre actuel boulanger M. Rosier (Boule et Mie). En lien avec le projet éco-école (école Paul Souvray) un travail sur le goût (salé, sucré, acide et amer) et l'élaboration des menus avec les enfants constituent des actions qui seront menées en commun.

Départ de Roger, arrivée de Laurent

Depuis mi-mars, Laurent TEL a intégré l'équipe de cuisine constituée de trois cuisiniers, deux aides de cuisine et d'un plongeur pour remplacer Roger CAUGANT, parti à la retraite (voir encadré). Laurent, âgé de 42 ans a fait un apprentissage dans un restaurant afin d'obtenir un CAP cuisine puis est rentré chez les Compagnons du Tour De France. Il met à profit son expérience au service de la collectivité. ■

Rentrée scolaire
2015-2016
Pensez à inscrire
votre enfant
né en 2012, 2013
dès le mois
de janvier 2015.

Départ en retraite de Roger Caugant

Le 3 juillet, agents et élus municipaux se sont retrouvés pour fêter son départ. Recruté en 1981 comme cuisinier, le maire a rappelé les compétences du futur retraité et la qualité des repas fournis par la restauration municipale. Bonne retraite à M. Caugant qui ne manquera pas d'activités. Il gardera le contact avec la gastronomie puisqu'il est Grand Maître de la Confrérie de la Tripière Fertoise et Président de l'Académie des confréries gastronomiques du duché de Normandie-Maine. ■



■ Infos de dernière minute

Dans le cadre du concours organisé pour tout public par Professions Bois sur le thème « le Bois, une palette d'idées, les élèves de 1^{re} année Bac Professionnel Construction Bois du lycée des Andaines ont réalisé 2 projets à partir de palettes. Ils ont remporté le 4^e prix pour leur réalisation « la Tonnelle ». Bravo ! ■

Félicitations à Romain BOULAND

Déjà meilleur apprenti de France en 2011, Romain BOULAND a terminé cette année 1^{er} régional des Olympiades des Métiers dans la spécialité « Menuiserie, mobilier, agencement ». Il représentera la Basse-Normandie à la finale nationale qui aura lieu à Strasbourg du 29 au 31 janvier 2015. Tous nos encouragements à Romain, il emportera aussi un peu du Pays Fertois et de l'Orne dans ses bagages. ■

nouveaux rythmes éducatifs



Fabienne MOUSSAY, responsable des Service Éducation-Jeunesse et Affaires Sociales et Laurence GAUTHIER, chargée de l'accueil, l'information et le suivi administratif du Service Éducation-Jeunesse.

■ Le Service Éducation Jeunesse

14, rue Pasteur. Tél. : 02 33 14 00 41. Mail : education.jeunesse@lafertemace.fr

Depuis le mois de janvier le Service Éducation-Jeunesse est en charge d'un nouvel équipement, le **Centre Socioculturel Fertois** inauguré le 6 septembre dernier, dans lequel ont été intégrés les Centres de Loisirs existants (03-06 ans et 06-11 ans), le Point Information Jeunesse et créé le lieu d'accueil 11-14 ans.

Le service se découpe dorénavant en deux parties : le Centre Socioculturel Fertois et les Affaires Scolaires liées entre eux par les accueils périscolaires complétés des nouveaux Temps d'Activités Périscolaires.

Ouvert du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30. Le mercredi de 14 h à 17 h 30. ■

■ Le Centre Socioculturel Fertois

14, rue Pasteur. Tél. : 02 33 14 14 83. Mail : centresocioculturel@lafertemace.fr

Horaires d'ouverture : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30. Mercredi en continu de 8 h 30 à 18 h 30.

Les inscriptions aux centres de loisirs, lieux d'accueil et activités socio-culturelles sont obligatoires.



Laëtitia FONTANIER, directrice du Centre Socioculturel Fertois.

Nathalie LEBIGOT et Laura GUEHENNEC en charge de l'accueil, informations, inscriptions (centres de loisirs, activités socioculturelles, cart@too, Karta+...). Elles sont également à votre écoute afin de vous accompagner dans vos recherches de formation, d'emploi, d'orientation et pour vous aider à rédiger vos écrits administratifs (CV, lettre de motivation, courriers administratifs...). Pour cela, deux ordinateurs et un photocopieur sont

mis à disposition. Cet accueil est également un Point Information Jeunesse.

Christian LEMEE coordonnateur des actions citoyennes, associatives, de prévention (santé, sécurité routière...) et de l'évènementiel.

Marie-Charlotte DEWOGHELAERE référente Familles, et Samuel AUBRIL référent Jeunes et Habitants proposent divers ateliers, animations et accompagnements.

Secteur activités socioculturelles Les intervenants :

Karine HEUDE
(Danse modern-jazz, gym-danse enfants/adultes)

Perrine LEMEE
(poterie, modelage)

Franck KARREN (arts plastiques)

Éric MILLER
(guitare, clavier, batterie)

Manuela CHEVALIER (chant)

Snejama BRIARD (piano)

Anne-Laure CHAUSSERIE
(Chorale OLENA)

Des animations et actions déjà mises en place :

- Ateliers Parents-Enfants à La Maison de la Petite Enfance, un mercredi sur deux de 9 h 30 à 11 h 30.
- Accompagnement à la scolarité pour les enfants des écoles élémentaires et les collégiens.
- Accueils informels pour les jeunes, le mercredi de 16 h à 18 h et le jeudi de 13 h 30 à 15 h 30 et pour les familles le mardi de 13 h 30 à 15 h 30.
- Animations sportives et culturelles à destination des lycéens un mercredi après-midi sur deux.
- Ateliers sur l'estime de soi avec les enfants d'élémentaire sur les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires.

Des actions et animations à venir

- Ateliers parents-enfants un mercredi après-midi sur deux au Centre Socioculturel Fertois.
- Ateliers autour de la prévention au Centre Socioculturel Fertois.
- Création et animation d'un groupe de parents pour mettre en place des actions de prévention autour de la santé.
- Cafés-parents au sein des écoles maternelles.
- Entraînements et accompagnements aux matchs de foot en salle pour les licenciés.
- Ateliers de théâtre.
- Animations lors d'événements spécifiques (Fête du jeu, Fête des voisins...). ■

■ Centre de loisirs

03-06 ans et lieux d'accueil 06-14 ans

Centre de loisirs 03-06 ans :

Les mercredis de 12 h 00 à 18 h 15 et les petites vacances scolaires et le mois de juillet de 7 h 30 à 18 h 15.

Lieu d'accueil 6-11 ans :

Les mercredis de 12 h 00 à 18 h 15 et les petites vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 15.

Fermerture en juillet et août.

Lieu d'accueil 11-14 ans :

Les mercredis de 13 h 00 à 18 h 00 et les petites vacances scolaires de 13 h 00 à 18 h 00. Un séjour co-organisé avec les jeunes est prévu la première semaine de juillet.

Fermerture de mi-juillet à fin août.

La direction des lieux d'Accueil 06-14 ans est assurée par Loïc PIERRE. ■

Sortie familiale organisée par le centre socioculturel

27 août : **journée mer pour 23 familles**.

Pique-niques prêts et vêtements de pluie aussi au cas où... La bonne humeur est bien au rendez-vous : 53 inscrits et 3 accompagnateurs vont se diriger vers **Arromanches**.

La journée se passe dans de bonnes conditions et tout le monde est bien à l'heure pour reprendre le car avec de belles images en tête... ■

■ La Maison de la Petite Enfance

Située au 6 rue du 14 Juillet, elle regroupe :

- Un **multi-accueil** de 22 places, pour les enfants de 0 à 4 ans, ouvert du lundi au vendredi de 7 h 15 à 18 h 15.
- Un **relais assistantes maternelles** avec des permanences les lundi et jeudi de 9 h à 12 h et des ateliers d'éveil le jeudi matin.
- Un **Club Parents Enfants fertois** fonctionnant sous forme d'ateliers parents enfants avec des activités d'éveil. Le club est fermé pendant les vacances scolaires.
- Les **services PMI** (Protection Maternelle et Infantile) tél. : 02 33 37 46 04 et **CAMSPP** (Centre d'Action Médico Sociale Précoce Polyvalent) tél. : 02 33 62 28 70 ont leurs permanences et consultations.

Le Service Petite Enfance, c'est aussi :

- L'activité **Bébés Lecteurs** en lien avec la Médiathèque Municipale. Les rencontres bébés lecteurs, c'est un moment de plaisir et de partage avec bébé, accompagné de son papa, sa maman, sa nounou, son tonton...
- **Rendez-vous à 15 h 30 à la Maison de la Petite Enfance** les 18 décembre, 05 février, 26 mars, 30 avril, 21 mai et 18 juin.
- Le **baby-sitting** (mise en relation des familles avec les baby-sitters) en lien avec le Centre Socioculturel Fertois.
- Un groupe « petite enfance » réunissant les professionnels de la petite enfance du secteur.



Vie sociale



■ Jardins familiaux

La ville met des parcelles à disposition des familles (120 m²). Aux jardins familiaux, on y cultive légumes, plantes aromatiques, médicinales, fleurs que viennent butiner abeilles et papillons. Dans ce bel endroit apaisé règnent bonne humeur et entraide. Un patrimoine de savoirs et de savoir-faire se transmet.

Chez quelques enfants, la graine du jardinage germe déjà !...

Si vous empruntez le circuit « des Bornes Cavalières », au détour du chemin, vous découvrirez ce potager bordé d'arbres. Peut-être, serez-vous sensibles à ce lieu ?

Actuellement, 7 parcelles restent disponibles.

N'hésitez pas à contacter le CCAS au 02 33 37 28 41 (l'après-midi). ■

■ La résidence du Val Vert



Le CCAS de LA FERTÉ-MACÉ est propriétaire depuis janvier 2013 de la Résidence du Val Vert « logement foyer pour personnes âgées autonomes ».

Idéalement situé, l'établissement de **54 appartements** et de 3 hébergements temporaires, bénéficie d'un environnement verdoyant offrant détente et sécurité, près des commerces et services du centre-ville.

Pour une plus grande convivialité, l'établissement dispose d'un grand salon foyer, une bibliothèque, une salle d'activités, un restaurant ouvert tous les midis.

Au cours de l'année 2014, des travaux de rénovation ont été réalisés pour le confort des résidents.

Depuis un an et demi, une animatrice, Nicole Clément est présente au quotidien auprès des résidents pour créer, encourager et maintenir le lien social et ouvrir l'établissement sur l'extérieur : sorties, ateliers, lecture, barbecues, pique-niques, visite de jardins, échanges intergénérationnels (centre de loisirs, collège J. Brel, lycée Flora Tristan), jeux de mémoire, mots croisés et chorale.

Pour tous renseignements, contacter le secrétariat au : 02 33 37 38 10.

Des travaux ont été réalisés pour un coût de 164 000 €.

Changement des pompes à chaleur, réfection de la toiture, des peintures, des rideaux et luminaires (bibliothèque, salon foyer, couloirs) et changement du mobilier du salon foyer. ■



**SOLIDARITÉ VOISINAGE, L'HIVER, SES RIGUEURS
SES ÉPISODES NEIGEUX, SES ROUTES IMPRATICABLES
SOYONS ATTENTIONNÉS
AUX PERSONNES SEULES, ÂGÉES...**

■ Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH)

La CDC La Ferté-St-Michel a créé une Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées le 5 mars 2014. Cette commission doit dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

Comme c'est un sujet complexe qui recouvre de nombreux cas de figures, la CDC va devoir faire appel à un cabinet d'études. En complément des études déjà réalisées dans le cadre de la création du centre socioculturel Jacques Prévert et afin de réunir un maximum de renseignements préparatoires, la CDC avec l'aide de la Direction Départementale des Territoires a réuni cet automne 4 groupes de travail, composés d'habitants volontaires de tous horizons, sur les thèmes suivants : les pôles scolaires, les commerces, les services et activités ainsi que les connexions avec l'extérieur. Le cabinet d'études devra être recruté pour la fin de l'année et travaillera en lien avec la CIAPH à l'établissement d'un calendrier de travaux de mise aux normes à établir en fonction des budgets disponibles.

La CDC a décidé de mener en parallèle l'étude d'un Plan de Déplacements Durables (PDD) qui consiste à proposer un ensemble d'actions à mettre en œuvre pour favoriser les déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

Pour tous renseignements :
s'adresser en mairie au Service Urbanisme 02 33 40 00 14, affaires.generales@lafertemace.fr,
adjointe référente Noëlle Poirier : n.poirier@lafertemace.fr ■



HANDISPORT ORNE TOUR

Jeunes et adultes valides se sont mis en situation des personnes à mobilité réduite. En effet, en collaboration avec la ville et le basket-ball fertois, le comité départemental handisport de l'Orne présent sur la base de loisirs le 12 septembre, proposait plusieurs activités en fauteuil. ■

FEU D'ARTIFICE BAL ET FOOT !

Le traditionnel feu d'artifice tiré le 13 juillet sur le plan d'eau a attiré un public nombreux. Cette année, la retraite aux flambeaux a laissé sa place au foot. Des écrans ont permis la diffusion de la finale de la coupe du monde de football. ■

L'INCENDIAIRE

L'incendiaire 2^e acte. L'an dernier, ils étaient 400 à affronter les 6 km de l'incandescente ou les 12 km de la fournaise. Cette année, le 27 septembre, la base de loisirs a vu défilé **1 560 participants**. Ils ont à nouveau bravé la boue, l'eau, les obstacles... avec le sourire.

L'incendiaire en chiffres :

- 4 fois plus de participants que pour l'édition 2013,
- 30 % de femmes et 70 % d'hommes,
- 25 % des concurrents étaient sapeurs-pompiers,
- 38 départements métropolitains représentés,
- 1 département d'outre-mer,
- 1 territoire d'outre-mer,
- une dizaine de concurrents des Pays-Bas.

La 3^e édition est d'ores et déjà programmée le **26 septembre 2015**. Un nouveau tracé, de nouveaux obstacles. Retrouvez L'Incendiaire :

www.lincendiaire.com ou sur facebook :
<https://www.facebook.com/lincendiaire?ref=ts> ■



MOTOCROSS DU 31 AOÛT

200 pilotes ont répondu présent encore une fois cette année devant un public conquis.

Mot du Président (Anthony HAIRY) :

« Je tiens à remercier encore une fois toutes les personnes qui m'entourent pour organiser cet événement, ma famille, mes amis, les bénévoles pour leur aide, la municipalité fertoise pour le soutien et la confiance qu'ils nous accordent chaque année, les entreprises, artisans et commerçants qui nous soutiennent financièrement et les agriculteurs pour le matériel et autres. »

RENDEZ-VOUS EN 2016 avec un retour en force pour les 10 ans du club ! Et merci à tous encore une fois pour cette édition qui fut encore une belle réussite. »

Contact:
www.amcf-asso.fram amcf61@msn.com ■



Rétrospective



CENTRE ÉQUESTRE LA PELERAS

Les stages de juillet et août ont vu trotter 150 cavaliers jeunes et adultes. Stages proposés par les monitrices Valérie Catros et Nathalie Colard.

Au mois d'août, une dizaine de jeunes ont participé avec leurs deux accompagnatrices à une randonnée de deux jours à cheval. Visite et bivouac à l'éco-musée de Madré (53).



Au centre équestre, c'est aussi des départs Bout'Chou, Pouet-Pouet et Hirondelle partis vers une retraite bien méritée et des

arrivées avec Crack, Azar Seulande et Bahia qui feront le bonheur des cavaliers en herbe. ■



FÊTE DE LA PÊCHE

La fête de la pêche avait lieu le 1^{er} juin en présence de Gaël Even, triple champion de France de pêche aux carnassiers. Initiations et baptêmes de pêche en barque, pêche à la carpe, pêche en float tube... autant d'activités qui ont ravi le public. ■



LE COMICE D'ARRONDISSEMENT DE DOMFRONT

Une vingtaine d'éleveurs du bocage a présenté 150 bovins de race Normande ou Prim'Holstein et de chevaux de selle ou de trait. En même temps, un concours de labour ; une présentation de veaux et un concours de légumes ont été organisés. ■

TRIATHLONS DU LAC

La deuxième édition des triathlons du lac a eu lieu les 7 et 8 juin, sur la base de loisirs de la ville.

Les premiers rayons du soleil du Printemps ont permis d'accueillir près de 400 concurrents sur les 2 jours de compétition.

L'édition 2015 est déjà en préparation avec quelques aménagements pour encore plus de confort pour les athlètes. ■



CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES JEUNES POMPIERS

Le samedi 24 mai, s'est déroulé le challenge départemental du concours de manœuvres des jeunes pompiers. Par équipe de 10, plus de 120 jeunes sapeurs-pompiers ont pratiqué des exercices de secouristes et de lutte contre l'incendie. Le Deveaux, responsable des jeunes JSP, avait installé les équipements nécessaires pour ces épreuves. ■



VIKING BEACH SOCCER TOUR DU 5 JUILLET

L'édition 2014 du Viking Beach Soccer a connu un franc succès en terme de participation. 19 équipes se sont affrontées.

L'étape de LA FERTÉ-MACÉ est devenue au fil des saisons un lieu incontournable de la tournée du VIKING BEACH SOCCER, les organisateurs et les participants étant unanimes pour décerner le **prix de la convivialité** à l'étape Fertoise.

Rendez-vous en 2015 sous le soleil ! ■



■ TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Les élections sont passées, l'administration administre (doucement), l'opposition critique (un peu), tout le monde propose, les bulletins municipaux prospèrent, les subventions maigrissent...

Malheureusement, aux portes de la ville la réalité gronde, les sans-dents grincent, les chômeurs chôment et les entreprises ferment.

Nous demandons aux uns et aux autres de dépasser ensemble ces constats poliment attristés, et de jeter dans les fossés les querelles byzantines sur l'offre et la demande :

Prenons à pleines mains les actions vraies, celles qui demandent notre force et nos efforts à nous (et pas uniquement des subventions dispensées par nos gouvernements, comme jadis les aumônes de nos défunt seigneurs. Ou des « études » de nos savants technocrates.

Des idées ont été, depuis longtemps agitées par les bonnes consciences des uns et des autres et figurent depuis longtemps avec de jolies couleurs dans les prospectus électoraux [Ah, l'union sacrée des majorités et des minorités !].

Il nous semble indispensable, avant tout, de définir une politique claire et concrète pour le développement de la ville [symbolisée par exemple par une signalisation efficace, qui découle d'une véritable réflexion visionnaire]. Ce ne peut être un catalogue de voeux pieux et théoriques, issus d'une chasse à d'hasardeuses subventions, mais de projets accrochés aux rocs des réalités dont certaines n'ont été qu'effleurées frileusement jusqu'à présent, comme la filière bois, le numérique et le haut débit, ou bien la rénovation du centre-ville.

Nous voulons que ces thèmes sortent des tiroirs, des commissions abstraites, des études de papiers et prennent corps dans des projets vivants de chair et d'os, nés des citoyens et des habitants de la ville.

Renouons avec les Comités de Salut public de nos ancêtres : formons des groupes d'actions concrètes sur ces urgences.

Le Feu est à La Ferté, soyons les acteurs de notre avenir, plutôt que les moroses fossoyeurs de nos vies.

Chiche ? ■

■ FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX PENDANT LES VACANCES DE NOËL

Médiathèque Les 24 et 31 décembre après-midis.

Population / Citoyenneté / Urbanisme 27 décembre.

Sports / Loisirs Les 26 décembre et 2 janvier.

Salle remise en forme

Du 22 décembre au 4 janvier 2015 inclus.

Maison de la Petite Enfance

Du 24 décembre au 2 janvier 2015 inclus.

Ouverture des Centres de loisirs et lieux d'accueil en pages 6 et 7. ■

STOP CAMBRIOLAGES

Nouvelle application GRATUITE pour smartphones

“ Stop cambriolages ”.

Tous les conseils pour se prémunir contre les cambriolages.

Une application qui vous alerte en temps réel.

■ LA FIN DES NUISANCES SONORES ET OLFACTIVES AU PLAN D'EAU

Nombre d'usagers du plan d'eau (promeneurs, sportifs, pêcheurs, clients du bar de la Plage...) se plaignaient depuis plusieurs années du bruit et des odeurs d'échappement provoqués par la circulation des engins motorisés (vélomoteurs pour l'essentiel) sur le chemin de ronde.

De plus, la circulation de ces véhicules n'était pas sans risque pour les promeneurs, plus particulièrement pour les familles avec enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.

La CDC La Ferté-St-Michel a assuré, dans un premier temps, un travail de mise à jour de la signalisation de police et de l'information au public, aux différentes entrées du complexe touristique :

- mise en place de panneaux d'interdiction aux véhicules à moteur, sauf ayants-droit toilette du panneau d'information à proximité des « rosaries » et nouvel affichage de l'Arrêté Municipal réglementant l'usage du complexe touristique.

Dans un second temps, La CDC et la Ville ont ensuite engagé une réflexion concertée avec la Gendarmerie de La Ferté-Macé et la Police Municipale. Elle a abouti à la mise en place, dès le début août, de patrouilles répétées sur le chemin de ronde du plan d'eau par ces deux autorités, plus particulièrement en soirée et le week-end.

UN CONSTAT SATISFAISANT

Les nuisances ont été stoppées et les usagers du plan d'eau peuvent désormais s'adonner à leur passion et leurs loisirs dans un environnement désormais apaisé.

Les deux prochaines étapes qui verront le jour en 2015 seront :

- La fermeture de l'ancienne carrière où sont stockés les déchets verts (grâce une filière de valorisation de ces déchets en co-compostage).
- La poursuite de la réfection du chemin de ronde, à l'identique de ce qui a été réalisé en 2014 du Bar de la Plage à la passerelle.
- La création d'un espace dédié aux chiens non tenus en laisse (parcours de 300 m environ, en pied de digue et sous la peupleraie). ■

infos pratiques

■ DES SACS JAUNES POUR NOS DÉCHETS

La collecte des sacs de tri (jaune) s'effectue le mercredi matin. Déposez les sacs sur votre trottoir dès le mardi soir. Ces sacs sont gratuits et disponibles au Service Population-Citoyenneté-Urbanisme (en Mairie) ou aux Services Techniques (Rue P. Neveu).

LES FAMILLES TEST DU SIRTOM FLERS-CONDÉ

Face aux déchets, modifions nos comportements !

Pendant trois mois, 15 familles volontaires participent à l'opération « Foyers témoins » organisé par le SIRTOM Flers-Condé. Le 1^{er} mois, ces familles doivent peser leurs déchets sans changer leurs habitudes. Puis les mois suivants, ils procèdent au tri en distinguant les déchets à recycler et ceux destinés à la création de matières premières. ■

PETIT RAPPEL POUR BIEN TRIER



Parmi tous les déchets que l'on produit, il est parfois difficile de savoir ce qui est recyclable et ce qui ne l'est pas.

Voici les consignes



© N'Vert 0 800 00 49 34

ERRATA DU GUIDE PRATIQUE N° 6

- **Service Éducation Jeunesse :** Secrétariat – 14, rue Pasteur Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h (page 17).
- **Recensement citoyen obligatoire :** Contact en Mairie au Service Population Citoyenneté – Urbanisme. Tél. : 02 33 14 00 40.
- **Association des Mulsimans Fertois :** Pdt M. Rachid Es Sehayli. Contact M. Khalifa Taouji Tél. : 06 13 74 96 03 (page 74).
- **Les Cyclos du Pays Fertois :** Pdt M. Gérard Blanchard. Tél. : 02 33 37 05 96 (page 72).
- Sur le plan de la ville lire Rue Almire Viel et non pas Amiral Viel.

PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 31 DÉCEMBRE.

Zone de rencontre

LE SAVEZ-VOUS ?

La rue d'Hautvieu est une **zone de rencontre** ainsi que la rue de la Teinture, la rue Jules Davoust, la rue de la Barre, la rue St-Denis jusqu'au stop, la rue de la Halle à l'Avoine, la place Leclerc...

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ? Un espace de circulation partagé où une place plus grande est faite aux piétons et deux roues.

Les piétons sont toujours prioritaires, tous les véhicules doivent leur céder le passage. Les piétons peuvent traverser partout mais ne doivent pas entraver la circulation. Les vélos ont le droit de circuler en sens interdit. La vitesse est limitée à 20 km/h pour les véhicules motorisés et le stationnement n'est autorisé que sur les emplacements matérialisés, au risque d'une amende de 35 € pour stationnement gênant. ■



LA MÉRULE, FLÉAU DE NOS MAISONS



Bâti de porte déformé

La Mérule (ou le mérule) est un champignon qui s'attaque aux bois et cartons dans les pièces humides de nos maisons. Il est très résistant.

Les boiseries des **anciennes maisons humides et mal ventilées** font le bonheur de ce champignon qui se développe de façon impressionnante, **4 mm par jour** et peut atteindre **8 mètres**. Plus l'atmosphère est confinée, plus elle grandit.

La Mérule **se déplace facilement**. L'homme, le vent, les animaux sont des vecteurs permettant ainsi aux spores qui se logent dans les plinthes, les cloisons, les planchers et plafonds d'envahir une construction.

La Mérule **se développe dans l'obscurité**. Ce n'est que lorsque le bois est attaqué ou tombe en poussière que l'on s'aperçoit de sa présence.

Comment se débarrasser de la Mérule ?

Dès son apparition, à condition de s'en apercevoir : au moyen de piquetage des endroits infectés, des enduits, des ciments et d'une bonne aération avant l'étape de pulvérisation.

Une fois la Mérule « morte » il faut se débarrasser des bois suspects ou attaqués **en les brûlant**, les remplacer par des neufs, reconstruire les murs disloqués et injecter des produits **fongicides biologiques**.

Ne jamais mettre de l'eau de javel sur la mérule, cela accélérerait sa croissance.

Comment éviter l'invasion de la mérule ?

Supprimer toute **source d'humidité**, surveiller les fuites de toitures, de conduites d'eau, ventiler correctement les pièces (cuisine, buanderie, salle de bains, WC...). Prévenir toute humidité ascensionnelle provenant des sous-sols.

Éviter de stocker des déchets de bois dans les caves ou débarras humides, mal ventilés.

Dans une **maison bien conçue, bien construite, bien entretenue et bien aérée**, la Mérule n'a aucune chance. ■

RÈGLEMENTATION SUR L'USAGE DES HERBICIDES

Nous assistons encore trop souvent à l'usage de produits chimiques pour contrôler la végétation. Parfois même, certains riverains utilisent ces herbicides sur la voirie publique (fossés, accotements, talus) dans un souci souvent louable de « propreté ». La CDC La Ferté - St-Michel rappelle à l'ensemble de la population les règles en la matière :

- l'entretien des accotements, fossés et talus sur la voirie publique est une tolérance de la part de la collectivité et non une obligation pour le riverain,
- si cet entretien est assuré par le riverain, il devra s'effectuer dans le respect de la réglementation et plus particulièrement celle sur l'usage des produits phytocides. Le riverain devra privilégier l'entretien à la tondeuse, à la débroussailleuse ou le fleurissement des talus.

Ce qu'il faut retenir :

- **Interdiction de traitement à moins de 1 m** des fossés, caniveaux, bouches d'égout, grilles d'eaux pluviales, sur le domaine public comme sur le domaine privé.
- **Interdiction de traitement à moins de 5 m** des mares, sources, cours d'eau et puits, sur le domaine public comme sur le domaine privé. ■

Devenez propriétaire de votre maison à la Ferté Macé

À PARTIR DE
489€
PAR MOIS*



MAISON CLÉS EN MAIN
TERRAIN ET GARAGE
PLAIN PIED OU ÉTAGE
2 OU 3 CHAMBRES

Qualité construction BBC (bâtiment basse consommation)
Sécurité garantie de relogement et de rachat
Economie pas d'impôts fonciers pendant 15 ans
Aides APL accession, prêt à taux zéro

* Offre sous conditions de ressources. Simulation effectuée sur la base d'un apport de 3 000 euros et d'un financement bancaire de 117 000 euros composé d'un prêt à taux fixe sur 30 ans de 96 000 euros complété par un prêt à taux zéro de 21 000 euros sur 14 ans. Sous réserve de l'acceptation du dossier de financement par l'établissement prêteur.
02 33 31 45 45
www.orne-habitat.com



NOS TROTTOIRS NE SONT PAS DES CROTTOIRS

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de ramasser leurs déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. À défaut, l'infraction est passible d'une contravention de 2^e classe d'un montant de 35 € (article R. 632-1 du Code pénal). ■



Maison des Services Publics
Sanitaires Publics



Désormais le parking du centre-ville situé entre la rue d'Hautvie et la rue de Versailles porte le nom de « PARKING D'HAUTVIE ».

FÉVRIER

- **Jeudi 5** : Bébés lecteurs à 15 h 30 à la Maison de la Petite Enfance, Charlie Chaplin.
- **Mercredi 18** : Clap ou pas clap « La leucémie de Mika » à 14 h au cinéma (Ass. CinéFerté).
- **Mercredi 25** : Clap ou pas clap « les fantastiques livres volants » à 14 h au cinéma (Ass. CinéFerté).
- **Vendredi 27** : Cirque « 8 m³ » 20 h 30 Salle Gérard Philipe.

MARS

- **Samedi 7** : Course de Printemps à la Base de loisirs (Jogging d'Andaines).
- **Jeudi 26** : Bébés lecteurs à 15 h 30 à la Maison de la Petite Enfance, Charlie Chaplin.
- **Mardi 24** : Chanson « Des fourmis dans les mains » à 20 h 30 salle Gérard Philipe.

AVRIL

- **Jeudi 30** : Bébés lecteurs à 15 h 30 à la Maison de la Petite Enfance Charlie Chaplin.
- **Mardi 14** : Les Andain'ries à 20 h 30 Salle Gérard Philipe.

MAI

- **Mardi 5** : Musique « Kahlid K le tour du monde en 80 voix » à 20 h 30 salle polyvalente du Lycée des Andaines.
- **Jeudi 21** : Bébés lecteurs à 15 h 30 à la Maison de la Petite Enfance, Charlie Chaplin. ■

JUIN

- Les triathlons du lac.
- **Jeudi 18** : Bébés lecteurs à 15 h 30 à la Maison de la Petite Enfance, Charlie Chaplin. ■

Au PRINTEMPS,
la ville accueillera
sur la Base de loisirs
les Championnats
de Normandie de vitesse
de canoë-kayaks

IDÉES DE LOISIRS

DÉCEMBRE

- **Du 8 au 24** : Opération de Noël chez les commerçants fertois.
- **Mercredi 10** : Ciné-gouter à 15 h 30 « Minopolska » au cinéma (Ass. CinéFerté).
- **Mardi 16** : « Ciné l'après-midi » à 14 h (film non défini) au cinéma (Ass. CinéFerté).
- **Jeudi 18** : Ciné-débat « Sauf ici peut être » à 20 h 30 en présence du réalisateur Mathieu Chatteleur au cinéma (Ass. CinéFerté).
- **Mercredi 17** : Marché de Noël de 16 h à 21 h (UCIA) et Marmite des familles de 18 h à 21 h (Ass. des familles).
- **Jeudi 18** : Bébés lecteurs à 15 h 30 à la Maison de la Petite Enfance Charlie Chaplin.
- **Du 20 décembre au 4 janvier** : Opération de Noël au Cinéma (Ass. CinéFerté).

JANVIER

- **Mercredi 7** : Ciné-gouter « Drôle de créature » à 15 h 30 au cinéma (Ass. CinéFerté).
- **Mercredi 14** : Clap ou pas clap « L'enfant Lion » à 14 h au cinéma (Ass. CinéFerté).
- **Jeudi 15 janvier** : Ciné-débat « The way la route ensemble » à 20 h 30 au cinéma (Ass. CinéFerté).
- **Samedi 31 décembre et dimanche 1^{er} février** : Cirque à la Base de loisirs.
- **Samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février** : 27^e Salon de l'Habitat - Salle Omnisport.
- **Mardi 20** : Théâtre « L'amour médecin » à 20 h 30, salle polyvalente du Lycée des Andaines.
- **Vendredi 23** : Cérémonie des vœux à la population à 18 h 30.

retour en images

Samedi 24 mai



Fête des voisins. ■

Samedi 17 et dimanche 18 mai



Vide-grenier à Saint-Michel des Andaines. ■

Samedi 17 mai



Pierres et Lumières. ■

Vendredi 23 mai

La harpiste et chanteuse grecque, Elisa Vellia, accompagnée d'un contrebassiste, a donné son concert dans l'église Notre-Dame. ■



Dimanche 1^{er} juin



Concours hippique au poney-club de la Péleras pour la qualification au championnat de l'Orne. ■

Mercredi 18 juin



Cérémonie de l'Appel du 18 juin. ■

Samedi 21 juin



Fête de la musique. ■

Jeudi 26 juin



Réception des sportifs en mairie. ■

ECONOMIES D'ENERGIE - DECORATION - JARDIN - INTERIEUR

MINI-CONFÉRENCES : Les aides financières, l'isolation, les éco-gestes

Salon LA FERTE-MACE HABIT

31 JANVIER & 1er FEVRIER 2015
SALLE GUY ROSSOLINI - BOULEVARD HAMONIC
ENTREE : 2 € / GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS



Vendredi 11 juillet



Concert de la chorale Oléna dans l'église Notre-Dame. ■

Samedi 5 et dimanche 6 septembre



Braderie organisée par l'UCIA. ■

Vendredi 12 septembre



Inauguration du Pôle Santé. ■

Jeudi 16 octobre



Repas des plus de 70 ans. ■